

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2018
Séance du 14 février 2018

N° 21
Objet : Convention de
partenariat entre la
Communauté d'agglomération
PAA et le Département des
A.H.P dans le cadre du transfert
des transports scolaires et
interurbains

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-huit et le quatorze du mois de février à dix-huit heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois de février 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : ESMIOL Gérard

Étaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal (jusqu'au rapport n° 14), CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles (jusqu'au rapport n° 9), ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 23), HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUNOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SERRA Victor (jusqu'au rapport n° 21), SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Étaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
POULEAU Philippe a donné pouvoir à JUGY Daniel
RONDEAU Daniel a donné pouvoir à KARCHE Jean-Pierre

Étaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à FLORES Sylvain
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (à partir du rapport n° 15)
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à LEDEY Olivier
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à PAUL Gilles
SERRA Victor a donné pouvoir à ACCIAI Bruno (à partir du rapport n° 22)
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à BRUN Patricia
VILLARD René a donné pouvoir à BERTRAND Philippe

Étaient excusés :

AILLAUD Sylvie
BALIQUE François
MAGAUD Marie José
REINAUDO Patrick
ROCHAT Jacques
SFRECOLA Alain
TONELLI Corinne

REÇU EN PRÉFECTURE

le 16/02/2018

Appréhension des données F. Inpakt.com

99_DE-004-200067437-20180214-21_14022018

Madame Emmanuelle MARTIN, rapporteur, expose ce qui suit :

Suite au transfert global de la Région des transports interurbains et scolaires en date du 1^{er} septembre 2017, Provence Alpes Agglomération est responsable de l'organisation des transports sur son ressort territorial.

Toutefois, le Département conserve un rôle dans le développement des transports publics au travers notamment de :

- La propriété du domaine public départemental où sont situés les arrêts
- L'échange d'information sur les conditions de circulation routière, sur les conditions de circulation sur le réseau de transport, l'échange d'information géolocalisées sur les arrêts
- L'association de l'agglomération aux réunions préparatoires d'évolution de la carte scolaire des collèges
- La réflexion sur le développement de l'intermodalité au travers de parc relais et de pôles d'échange multimodaux
- L'optimisation et la communication sur le service de transports des élèves handicapés.

Afin de développer la fréquentation des transports publics, l'Agglomération et le Département travailleront en relation sur ces différents rôles en permettant par exemple des autorisations de voirie permanentes aux emplacements des arrêts de car, en échangeant des informations sur l'état du réseau, en optimisant les circuits au vu des évolutions de fréquentation des établissements scolaires, en communiquant sur les services existants sur les différents supports physiques et numériques.

Il vous est demandé

D'autoriser la Présidente à signer la convention de partenariat avec le Département des Alpes-de-Haute-Provence dans le cadre du transfert des transports scolaires et interurbains.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2018

Agglomération agréée E. Granet-brunello

99_DE-004-200667437-20180214--21_14022018